



**Rapport de mission de l'Assemblée Citoyenne de
Villeurbanne**

**«Donnons un accès à l'eau à toutes
et tous dans la ville de
Villeurbanne ! »**

Assemblée Citoyenne de Villeurbanne

Remerciements :

À tous ceux qui nous ont accordé du temps (échanges, témoignages, accompagnement...) :

- Samuelle des Éclaireurs
- Clément Dodane, Chargé de mission stratégie végétale et biodiversité, Direction des espaces publics et naturels
- Aglaé Simonet, Mission hospitalité à la ville de Villeurbanne
- Antoine Pelcé, conseiller municipal hébergement d'urgence, logement d'abord, et hébergement des personnes âgées de la mairie de Villeurbanne
- Judith Le Mauff, L'Archipel (Le Mas)
- Grégory Dhers, Directeur du Phare
- Florent Ottelo, LALCA
- Marie Thérèse, membre de l'ACV et bénévole au Phare
- Mathilde Chauffour, Croix rouge
- Franck Pochon, Restos du Cœur
- Théophile Dely, ALPIL
- Baptiste Peycelon, La Cloche
- Bechir Dridi, Vroomshower
- Philippe Imbert, Responsable Eau Pour Tous et RSE, Eau du Grand Lyon
- Toutes les personnes rencontrées à l'Archipel ainsi que Alain La et Marie-Pierre qui se sont joints à nous
- etc...

Table des matières

Introduction.....	4
Remontons à la source.....	4
Avançons au fil de l'eau.....	5
Code de la navigation.....	6
1. Voyage en eaux troubles.....	8
1.1) Que fait la Ville ?.....	8
1.2) Que fait la Métropole ?.....	9
1.3) Le Centsept.....	10
2. Comment ça se passe à Villeurbanne : Notre constat.....	12
Boire.....	13
Se laver (hygiène corporelle et toilettes).....	14
Laver son linge.....	15
Manger (Cuisiner).....	16
3. Nos bouteilles à la mer (préconisations):.....	18
4. On s'est noyé... (bêtisier...).....	21
5. Bibliographie.....	22
6. ANNEXES :.....	23

Introduction

Remontons à la source

Après 2 ans de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne, il a paru intéressant d'utiliser le dépôt de projets au Budget de participatif afin de prêter attention aux sujets de préoccupations les plus fréquents pour en faire des sollicitations.

« La question de l'accès à l'eau pour toutes et tous, mais aussi de sa préservation (réduire son gaspillage...) et de ses bienfaits en ville (dont la lutte contre les îlots de chaleur), est revenue dans 10 projets présentés au Budget participatif 2022. Elle représente une préoccupation pour nombre de Villeurbannaises et Villeurbannais. ».

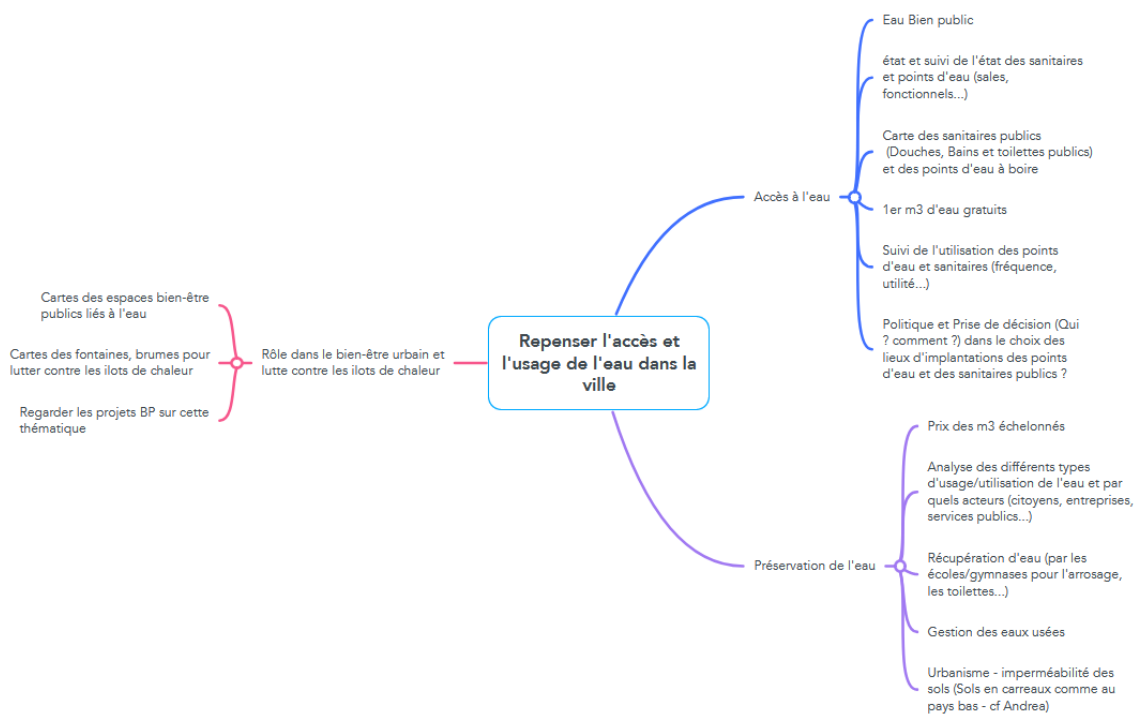
De plus, « en France hexagonale, on estime qu'environ 400 000 personnes ne sont pas raccordées à des services d'eau et d'assainissement ». D'après les chiffres du rapport « L'État du mal-logement en France, 2023 » de la Fondation Abbé Pierre, on compte :

- 330 000 personnes sans domicile
- 100 000 personnes vivant en habitats de fortune (squats, bidonvilles, campements) »¹

¹ note-de-positionnement-indicateurs-de-droit-a-leau.pdf (coalition-eau.org)

Avançons au fil de l'eau

Nous avons donc réalisé une carte mentale autour des 3 sujets de la sollicitation : Accès à l'eau, Préservation de l'eau et Rôle dans le bien-être urbain et lutte contre les îlots de chaleur.



Face à ce vaste sujet, nous avons décidé de rencontrer Clément Dodane, Chargé de mission stratégie végétale et biodiversité, Direction des espaces publics et naturels.

Lors de cet échange, Clément D. nous a parlé du projet de la ville de rédiger un PLAN EAU et nous a fait part de ses attentes de la part de l'Assemblée citoyenne concernant la question de l'accès à l'eau.

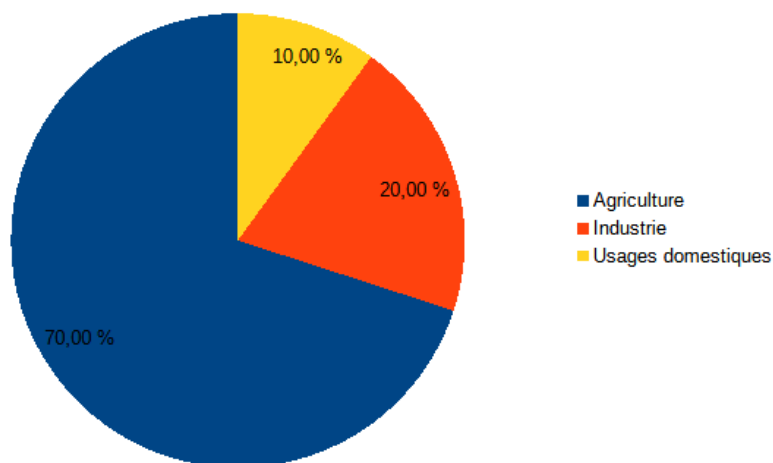
L'actualité met en lumière la raréfaction de l'eau, de ce fait, nous nous sommes intéressés au cycle de l'eau (sa gestion, sa production, sa distribution, son épuration...). Les « plans eau » répondent aux enjeux de sobriété, disponibilité et qualité et propose de réfléchir à des réponses face aux crises de sécheresse.

Dans ce parcours, un point a attiré notre attention : Aujourd'hui, 9 % de la population mondiale n'ont pas un accès permanent et sécurisé à l'eau.

Nous décidions alors de transposer ces réflexions à Villeurbanne en se posant la question suivante « Comment donner l'accès à l'eau à toutes et à tous dans la ville de Villeurbanne ? »

Nous avons appris qu'il y avait une presque unique source d'eau sur la métropole de Lyon : Le point de captage de Crépieux-Charmy qui représente 90% de la ressource en eau sur la Métropole de Lyon².

La répartition de l'eau sur la Métropole se fait ainsi³ :



Ce graphique nous fait réfléchir sur cette répartition des usages notamment en situation de sécheresse. Si les plus « fragiles » n'ont plus accès à l'eau, ce sera le signe que l'eau se raréfie pour d'autres populations moins modestes. Dans un raisonnement en écosystème, chaque population est interconnectée et interdépendante. Protéger les plus modeste est donc une question de survie collective.

Code de la navigation

Nous nous sommes intéressés aux lois concernant l'accès à l'eau, dont voici un résumé historique⁴ :

- 2010 : L'ONU déclare que «l'accès à l'eau potable dans des conditions suffisantes est un droit humain »
- 2020 : L'Union Européenne adopte une Directive sur la qualité, la préservation de l'eau et son accès pour tous. Tous les pays membres de l'UE doivent transposer cette Directive dans leur droit national.
- 2022 : Cette directive européenne est retranscrite dans la loi française en décembre.⁵

² <https://met.grandlyon.com/regie-publique-de-leau-8-bonnes-raisons-pour-sa-creation/>

³ <https://met.grandlyon.com/regie-publique-de-leau-8-bonnes-raisons-pour-sa-creation/>

⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=nT6gJ054V1Y&list=PLgPrAhbpQdvGo83hDGFHlmYj9uFOts7Mt>

⁵ Depuis janvier 2023, la directive européenne « Eau potable » 2020/2184 a été transposée en droit français (ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et décret d'application n° 2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine).

Assemblée Citoyenne de Villeurbanne

Ce texte normatif indique que « toute personne doit bénéficier d'un accès quotidien à l'eau peu importe sa situation administrative, son lieu et type d'habitat. Il est précisé que la quantité d'eau distribuée doit être suffisante pour boire, manger, se laver et laver son domicile. C'est à présent aux Mairies et Métropoles d'effectuer un diagnostic de leur territoire pour identifier les personnes qui n'ont pas accès à l'eau. À l'issue de celui-ci, ils devront proposer des solutions pour garantir cet accès (un raccordement du lieu de vie, des fontaines, des rampes d'eau...) »

Les collectivités territoriales doivent réaliser un diagnostic territorial des personnes ayant pas ou peu accès à l'eau, ainsi que la communication annuelle de ce diagnostic au plus tard le 1^{er} janvier 2025.

Notre propos est donc de faire un premier bilan des activités associatives contribuant à mettre en place cet accès à l'eau sur Villeurbanne, auprès des populations les plus défavorisées, en mettant nos recherches au service du plan eau en cours de conception sur Villeurbanne (AO marché public en cours).

1. Voyage en eaux troubles

1.1) Que fait la Ville ?

Si la Ville de Villeurbanne ne possède aucune compétence propre en matière de production, distribution, assainissement (compétences Métropolitaines), cette thématique « eau » apparaît dans 2 documents cadres sans que l'accès à l'eau n'y figure clairement :

- le « Plan de Transition Écologique » vise à « protéger cette ressource vitale » ainsi que « se protéger des inondations, intempéries violentes et sécheresse »⁶.
- le Plan de Mandat 2021-2026, dans le chapitre Projet de Développement Social : le sujet peut y apparaître en filigrane, sans être nommé précisément, sous les termes de « ville accueillante », « droit à la dignité » ainsi que « socle social garanti » suivi d'une proposition de mise en place de « tarification sociale par la Régie Publique de l'Eau »⁷.

En revanche, la ville de Villeurbanne souhaite travailler un Plan Eau. Elle a notamment établi un cahier des charges pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de faire un diagnostic et d'établir une stratégie comme la loi l'y oblige (Voir Partie Code de Navigation). La question de l'accès à l'eau y figure clairement sous 2 dimensions : sociale (droits de l'Homme) et pour tous (événementiel, culture, sport).

Une première phase diagnostic a débuté en 2022 (service Parcs et jardins) et doit se poursuivre par la définition d'objectifs de réalisations. L'ensemble sera suivi par un comité de pilotage.

De plus, Villeurbanne « ville accueillante », fait partie du réseau ANVITA (Association Nationale des Villes et des Territoires Accueillants).

En 2018, un jury citoyen préconise « la création d'une carte de citoyenneté locale destinée à tous les habitants et habitantes de Villeurbanne ». Il ne s'agit donc pas uniquement des personnes résidant sur le territoire de la ville, mais aussi les personnes qui y travaillent, y étudient, y font du sport, y font la manche, s'y sentent rattachées etc... La carte n'est liée ni à la nationalité française, ni même à un titre de séjour. Peu importe le statut juridique des personnes, c'est leur lien avec Villeurbanne qui est valorisé et prime dans le cadre de la citoyenneté locale. » Elle constituerait « un symbole de reconnaissance en tant que membre d'une communauté politique donnée »... et « ... doit permettre de garantir les droits fondamentaux pour toutes et tous. »

De plus, Villeurbanne est associée à la Métropole ainsi que la Ville de Lyon pour l'organisation de la Biennale de l'Hospitalité, au cours de laquelle nous avons pu assister au Labo de l'Accès à l'Eau du Centsept en novembre 2023.

6 Plan de transition écologique, Etat d'avancement 2023

<https://www.villeurbanne.fr/ma-ville/nos-engagements/une-ville-plus-ecologique>

7 <https://www.villeurbanne.fr/ma-ville/nos-engagements/notre-ambition-pour-villeurbanne>

1.2) Que fait la Métropole ?

La Métropole lyonnaise est en charge de la gestion de la production et de la distribution de l'eau. Celle-ci est prélevée sur le plus grand champ captant européen, dans les nappes souterraines du Rhône, au Nord de l'agglomération. 1,4 millions de personnes en bénéficient. Jusqu'à une date récente, cette gestion était confiée à une entreprise privée « Eau du Grand Lyon ».

La préservation de « l'eau, ce bien commun » constituera l'une des priorités de la Métropole et dès 2020, celle-ci envisage de mettre un terme à sa gestion privée avec reprise en gestion publique.

En vue de la rédaction de son Projet social 2021-2026, elle organise une consultation partenariale, menée par le CCAS de Lyon et qui réunira une centaine de participants.

Entre 2020 et 2023, notons quelques étapes :

- Une déclaration de Anne Groperrin, Présidente du conseil d'administration d'Eau du Grand Lyon expose le projet de création et fonctionnement de la Régie Publique de l'Eau en ces termes : « Hier, les missions confiées à Eau du Grand Lyon étaient l'exploitation du service de l'eau potable : la production et la distribution. Les ambitions pour la Régie vont bien au-delà. Quelques exemples :
 - en amont, organiser la production de la ressource afin de prévenir les vulnérabilités en termes de qualité et de quantité[...]
 - en aval, **améliorer les relations avec les usagers et l'accès de l'eau potable à tous et toutes**. La dimension sociale est importante. Dans la Métropole, 3 000 personnes à la rue et 18 000 sans logement n'ont pas accès aux services essentiels (alimentation, hygiène, etc.). Le Fonds de Solidarité Logement accorde des aides financières aux plus démunis pour faire face aux factures mais beaucoup d'ayants droit ne le sollicitent pas et il n'a pas été pensé pour l'accès à l'eau potable. Nous réfléchissons à ce que ce fonds profite vraiment aux plus démunis et travaillons pour rendre effectif le droit à l'eau potable.

Vous l'avez compris : la Régie aura des missions et un périmètre plus ambitieux que la délégation de service public. »⁸

- Mise en place d'une méthode de co-construction avec consultation citoyenne:
 - En 2022, l'évènement « Eau futurE »⁹, organisé par la Métropole, constitue une démarche participative expérimentale, avec exposition, information-sensibilisation et animations. La participation importante de 8000 personnes prouve l'intérêt des citoyens pour cette question, que ce soit des citoyens engagés ou non.
 - La même année, la Ville de Lyon crée la première édition du Festival « Entre Rhône et Saône », la prochaine édition se tiendra fin juin 2024 avec expositions, animations, balades, concerts, sports,
- La création de la Régie Publique de l'Eau est officialisée en janvier 2023 : « Eau du Grand Lyon devient Eau Publique du Grand Lyon avec pour objectifs : la préservation de la

8 <https://jeparticipe.grandlyon.com/media/default/0001/01/56c527b1a3c1928228912da4eeda437ae203b521.pdf>

9 [20230630_guide-eau-future.pdf \(grandlyon.com\)](https://jeparticipe.grandlyon.com/media/default/0001/01/20230630_guide-eau-future.pdf)

ressource, la gestion collective en bien commun et non marchande, et la garantie du droit fondamental d'accès à une eau potable de qualité pour toutes et tous »¹⁰.

- Dans le même temps est créée une « Assemblée des Usagers de l'Eau », composée de bénévoles et dont 4 d'entre eux siègent au Conseil d'Administration de La Régie. « Cette instance ouverte à tous est composée de 107 membres (120 actuellement) , des citoyens ou des organismes, qui travaillent sur les sujets stratégiques liés à la gestion de l'eau : sa préservation, la transition écologique, l'accès pour tous, etc »¹¹. Sa raison d'être est définie ainsi : « Forger une culture collective de l'eau, impliquer les usagers dans la définition des politiques publiques relatives à sa gestion, c'est donner à chacun, chacune, la possibilité de saisir la mesure de tous les autres enjeux, économiques, sociaux, écologiques, qui y sont liés »¹²

Puis, Anne Groperrin, Vice-présidente en charge du cycle de l'eau et Présidente de la Régie Eau publique du Grand Lyon, déclare : « Conformément aux objectifs de son cadre stratégique 2021-2035 pour l'eau potable, la Métropole de Lyon détermine aujourd'hui les principes qui guideront la mise en œuvre d'une nouvelle structure tarifaire de l'eau par la Régie Eau publique du Grand Lyon au 1er janvier 2025. Ceux-ci sont le résultat d'un travail politique et citoyen inédit sur le prix de l'eau qui représente un des leviers majeurs à disposition de la collectivité pour préserver la ressource, garantir son service public et faire émerger une culture collective de l'eau. Cette évolution a donc été pensée pour les usagers, notamment les plus précaires, mais surtout avec eux grâce à la mobilisation de l'Assemblée des usagers de l'eau. Nous tenons à en remercier ici les membres qui ont travaillé intensément depuis un an pour permettre d'arriver à cette décision historique. »¹³

Et nous pouvons préciser que la récente « nouvelle tarification solidaire de l'eau » a été votée le 11 mars 2024 et sera donc en place dès janvier 2025 (Annexe Dossier de presse, mars 2024)

1.3) Le Centsept

Si la Métropole est le lieu de rattachement institutionnel de la Régie Publique de l'Eau, il serait injuste de ne pas citer le rôle important du Centsept, labellisé en 2020 « Fabrique à Initiatives ». Il publie sur cette question de l'accès à l'eau depuis 2016, à partir d'un diagnostic effectué par le RSRH (Réseau Social-Rue Hôpital) de Lyon à cette époque.

Le Centsept, créé en 2014, se présente comme « accélérateur d'innovation sociale », destiné à apporter « une réponse à la complexité des **enjeux sociaux et environnementaux actuels**. Face à ces défis, nul acteur ne peut agir seul. C'est pourquoi notre association fait coopérer les collectivités locales, les grandes entreprises, les associations et les entrepreneurs sociaux au service de l'intérêt général pour une société inclusive, équitable et durable. »¹⁴

10 <https://www.grandlyon.com/actions/regie-de-leau#:~:text=Le%201er%20janvier%202023,Eau%20publique%20du%20Grand%20Lyon.>

11 <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/une-regie-publique-de-leau-potable-pour-la-metropole-de-lyon/presentation/concertation-regie-publique-de-leau-potable>

12 id.

13 https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/espace-presse/dp/2024/20240306_dp_tarification_eau.pdf

14 <https://www.lecentsept.fr/>

Assemblée Citoyenne de Villeurbanne

Le Centsept mènera un travail pluridisciplinaire sur le sujet, rassemblant des acteurs issus d'associations ou institutions diverses au niveau d'un « Labo Accès à l'eau et à l'hygiène » et à partir du constat que « L'accès à l'eau et à l'hygiène est le 2ème dispositif manquant sur les territoires selon les équipes des maraudes et Samu sociaux »¹⁵. Il est possible de consulter leur livrable « Accès à l'eau pour les personnes sans abri » sur leur site. Il donnera lieu à une rencontre lors de la Biennale de l'Hospitalité réunissant les partenaires y ayant contribué : Croix Rouge, CCAS de Villeurbanne, LALCA (Association d'Architectes en Lutte), Régie Publique de l'Eau, La Passerelle, Vroom Shower et autres.....).

La Biennale de l'Hospitalité, évènement organisé par la Métropole, la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne s'est tenue en novembre 2023. Dans ce cadre, nous avons pu participer à la rencontre animée par le CentSept et la Régie Eau publique du Grand Lyon sur le sujet « Accès à l'eau pour tous : Avancées et perspectives ».

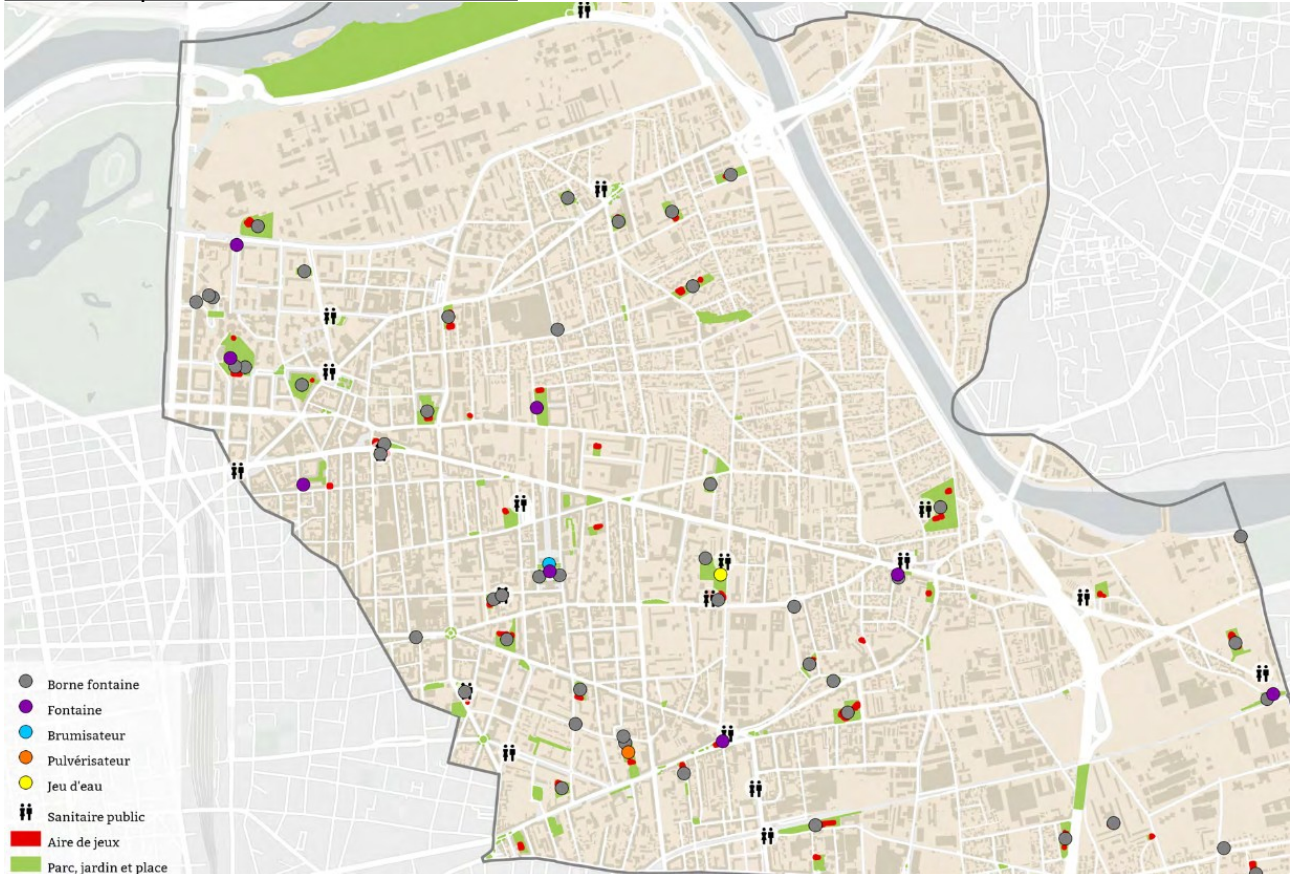
Dans ce rapport, nous proposons de prolonger la démarche villeurbannaise du plan eau via l'expertise du sans-abrisme du Centsept et la rencontre d'acteurs intervenants sur Villeurbanne afin de travailler son volet social.

¹⁵ <https://www.lecentsept.fr/labo/labo-acces-a-leau-et-a-lhygiene/>

2. Comment ça se passe à Villeurbanne : Notre constat

Villeurbanne est-elle une ville inclusive sur les questions de l'accès à l'eau?

Carte des points d'eau sur Villeurbanne



Voir aussi <https://data.grandlyon.com/portail/fr/jeux-de-donnees/bornes-fontaine-metropole-lyon/donnees>

Nous avons essayé de comprendre qui sont les publics en difficulté d'accès à des services de 1ere nécessité à Villeurbanne .

Pour cela, nous avons fait une rencontre à l'Archipel (association Le Mas). L'accès à l'eau n'est pas leur cœur de métier, contrairement à l'inclusion sociale via la mise à disposition de cuisine pour des familles hébergées à l'hôtel ou chez des proches. Puis, nous sommes allés au Phare où le lavage du linge et les douches offrent un point de rencontre et de repos pour des familles à la rue ou hébergées à l'hôtel ou chez des proches. Il ressort de ces deux rencontres un discours de professionnels, pour qui l'eau n'est qu'un aspect d'actions sociales et intégratives bien plus larges. M. Dhers, directeur du Phare, nous a indiqué l'existence de "pairs aidants " : anciens SDF capables de guider les nouveaux arrivants vers des services d'aide dont l'accès à l'eau.

De là, quatre prolongements :

- Le premier fut une soirée débat avec des représentants de La Croix Rouge, des Camions du Cœur, et de l'association LALCA ainsi qu'un élu villeurbannais, témoignant de l'installation de rampes à robinet d'eau (Croix Rouge) ou de la difficulté à garder sa dignité

si l'on a pas assez d'intimité dans les douches (organisation spatiale), ou avec des solutions de débrouille, comme l'usage des toilettes de médiathèque (LALCA). Pour les camions du cœur, un ton d'alerte dominait signalant une diminution des moyens pour distribuer des repas et de l'eau accompagnée du constat d'une augmentation rapide des besoins.

- Le deuxième prolongement fut une rencontre des usagers des Camions du cœur, à l'Archipel. Difficile de trouver comment leur parler. Certains évoquent qu'ils boivent peu d'eau, mais remplacent par "d'autres liquides ". Impossible de vérifier que les kits hygiène distribués ce soir-là sont utilisés grâce à des points d'eau. Une partie des personnes présentes ont accès à l'eau quand elles ont un hébergement. Pas de point d'eau pour se laver les mains avant ce repas du soir. Juste du gel hydro-alcoolique.
- Le troisième échange a eu lieu en visio avec M Dodane, autour du futur plan eau, qui vise, certes, à désimpermeabiliser les sols et créer des zones de fraîcheur, mais aussi à contribuer à créer une ville inclusive. Nous nous positionnons pour aider à définir ce dernier point.
- Le quatrième fut une soirée pour tester nos préconisations auprès d'acteurs en lien avec l'accès à l'eau : L'Alpil, Les camions du cœur, le CCAS et la direction des espaces publics et naturels.
- Le cinquième s'est déroulé au Rize sous forme d'une restitution des projets des élèves de Master d'architecture de l'École de Condé de Lyon, encadrés par LALCA. Il leur avait été proposé de travailler sur l'insertion d'équipements d'hygiène corporelle (bains- douches, laveries, etc..) en 3 lieux emblématiques de Villeurbanne : le salle de sports De Barros, le TNP et la médiathèque Le Rize. Ils ont démontré que des usagers divers (familles,...) pouvaient passer d'un lieu d'hygiène à un lieu de culture ou de sports, et réciproquement. Cela permet aussi de traiter à égalité et de se donner la possibilité de sortir de l'invisibilité et participer à la vie de la cité villeurbannaise.

A la suite de ces rencontres, nous avons utilisé nos constats que nous avons classer selon les 4 thématiques de l'accès à l'eau : Boire, Se laver (hygiène corporelle et toilettes), Laver son linge, Manger (Cuisiner).

Nous avons ainsi identifier les problèmes d'accès rencontrés, les solutions actuelles mises en place par les associations et les collectivités ainsi que les problèmes persistants.

Nous savons qu'au delà des solutions apportées par les associations et collectivités, nous pourrions aussi écouter les experts de la débrouille et leur inventivité.

Boire

- Problèmes d'accès rencontrés :
 - o Les fontaines publiques sont indispensables pour les sans abris. Ces points d'eau ne sont pas très bien répartis en ville (Annexe 5), et les fontaines publiques sont coupées en hiver du fait du risque de gel.
 - o Il n'y a pas de points d'eau sur les lieux d'installation des « bidonvilles » temporaires.
 - o Les personnes sans abris hébergées chez des proches ou sans revenus ne peuvent pas forcément payer les frais liés à la consommation d'eau.
 - o L'identification des lieux d'accès
 - o

- Solutions actuelles :
 - o « L'association La Cloche participe aussi à l'accès à l'eau en proposant à des cafés et restaurants de donner accès à des services comme les toilettes, un verre d'eau, un appel téléphonique... C'est un don « en nature » du commerçant. » Listing
 - o Raccordement au réseau par installations de rampes ou de fontaines à eau pour les bidonvilles, les campements et des squats* (service RSE d'Eau du Grand Lyon), interventions rapides possibles. Ces lieux sont signalés par les travailleurs sociaux, la Croix Rouge, etc.
 - o Les accueils de jour, les distributions de repas par les Restos du Coeur et la Cantina à l'Archipel
 - o Guide Watizat sur internet ou transmis par le CCAS ou le bouche à oreille ; et les pairs aidants d'Alynéa (Anciens SDF qui transmettent leur aide aux SDF actuels) pour identifier les lieux d'accès à l'eau
 - o Projet d'un guide de l'association Coalition-Eau à destination des collectivités pour identifier le maillage fontaine/bain douches et faire des recommandations

- Problèmes persistants:
 - o Le nombre, la répartition et la fermeture en hiver des fontaines publiques
 - o Les horaires des accueils de jour et autres lieux pouvant donner accès à l'eau sont souvent limités.
 - o L'identification des lieux d'accès dans la ville sans besoin d'un réseau : signalétique

Se laver (hygiène corporelle et toilettes)

- Problèmes d'accès rencontrés :
 - o Les accueils de jour et bain/douches publics mis à disposition sont indispensables pour les sans abris. Ils sont peu nombreux sur Villeurbanne (Le Phare, Les amis de la rue...) et ne permettent pas l'accès à tous : pas d'accès parfois pour les personnes seules ou possédant un chien.
 - o Les toilettes publiques ou blocs sanitaires sont très peu répandus sur Villeurbanne
 - o Il n'y a pas de points d'eau sur les lieux d'installation des « bidonvilles » temporaires.
 - o Pas de point d'évacuation des eaux usées sur les lieux d'installation des « Bidonvilles » pour pouvoir accueillir des douches et des toilettes

- Solutions actuelles :
 - o Raccordement au réseau par installations de rampes ou de fontaines à eau pour les bidonvilles, les campements et des squats* (service RSE d'Eau du Grand Lyon), interventions rapides possibles. Ces lieux sont signalés par les travailleurs sociaux, la Croix Rouge, etc.
 - o Il y a l'installation de toilettes chimiques de chantier et parfois de toilettes sèches sur les lieux temporaires d'installation de « bidonvilles, campements ».
 - o Les Douches mobiles Vroom Shower de Ummanitaire Concept qui sont au nombre de 3, une seule cabine de douche par véhicule. Un véhicule est prêté à la Croix Rouge. La Vroomshower est accessible plus largement pour les personnes ayant un chien par exemple. Elle est accessible à des horaires plus larges que les accueils de jour (Week end également).
 - o Projet d'un guide de l'association Coalition-Eau à destination des collectivités pour identifier le maillage fontaine/bain douches et faire des recommandations
 - o Guide Watizat sur internet ou transmis par le CCAS ou le bouche à oreille ; et les pairs aidants d'Alynéa pour identifier les lieux d'accès à l'eau

- Problèmes persistants :
 - o Le nombre de lieux d'accès à des douches sur Villeurbanne est insuffisant.
 - o Les horaires des lieux d'accès à des douches sont réduits pour les accueils de jour et les bains publics de Lyon (Horaires de jour de semaine)
 - o Il y a un fort éloignement entre les différents lieux d'accès aux douches, aux dons de repas et aux autres accès donnés par les associations et services publics. Or, les tickets de transports en commun coûtent chers pour une famille avec enfants (carte TCL gratuite ou tarif réduit possible).
 - o Les rampes et les fontaines par raccordement installées par la ville ne permettent pas d'intimité pour prendre sa douche. De plus, l'eau est froide et ne peut servir que pour boire et cuisiner.
 - o Les douches mobiles nécessitent de trouver un stationnement proche des lieux d'habitation informels lors des maraudes, avec un point de vidange. De plus, il n'y a qu'une seule douche ce qui donne un accès assez réduit.
 - o Il y a un frein important qui est le sentiment de honte et le besoin de rester invisible/anonyme
 - o Les toilettes publiques sont très peu nombreuses et sales.
 - o Les toilettes chimiques installées sur les lieux d'installation temporaires sont très coûteuses (1500€/mois) et sont souvent trop peu nombreux du fait de leur coût.
 - o Les toilettes sèches ont été testées mais sont perçues comme sales et les associations n'ont pas réussi à trouver de prestataire pour collecter le compost de ces toilettes.
 - o Le chantier serait trop coûteux et important s'il fallait construire des toilettes et douches raccordés sur les lieux d'installation temporaires surtout s'ils ne sont que temporaires.
 - o Le service d'assainissement de la métropole n'est pas en lien avec les associations et les sujets sociaux contrairement au service en lien avec l'accès à l'eau. Les 2 services sont séparés. Or, il est nécessaire d'avoir un point d'assainissement sur les lieux d'installation temporaire pour des questions de santé.

Laver son linge





- Problèmes d'accès rencontrés :
 - o Le coût des laveries est élevé car les personnes doivent à la fois payer le lave linge et le sèche linge notamment l'hiver. Cela explique que certaines personnes préfèrent jeter leurs vêtements à la poubelle faute de pouvoir les laver.
 - o Il n'y a pas forcément la possibilité d'étendre le linge sauf dans les « bidonvilles » sauf en hiver ou sous temps de pluie.
- Solutions actuelles :
 - o Les accueils de jour Le Phare et les Amis de la Rue ainsi la Cantina à l'Archipel propose un service de laverie.
 - o Une laverie solidaire (la Washerie) avait été créée mais elle a fermé.
 - o Guide Watizat sur internet ou transmis par le CCAS ou le bouche à oreille ; et les pairs aidants d'Alynéa pour identifier les lieux d'accès à l'eau
- Problèmes persistants :
 - o Il y a une grosse demande sur les laveries des accueils de jour (ce qui fait que les personnes sans abris doivent parfois prendre rendez-vous 15 jours à l'avance :c'est le cas à l'Archipel). En effet, les horaires des accueils de jour sont très restreints, soit en journée en semaine et le nombre de machine à laver trop peu nombreux.

- o Avec l'inflation générale et l'inflation du prix de l'énergie, les prix des laveries ont augmentés rendant l'accès d'autant plus difficile. La distribution de jetons gratuits pourrait-elle être envisagée ?

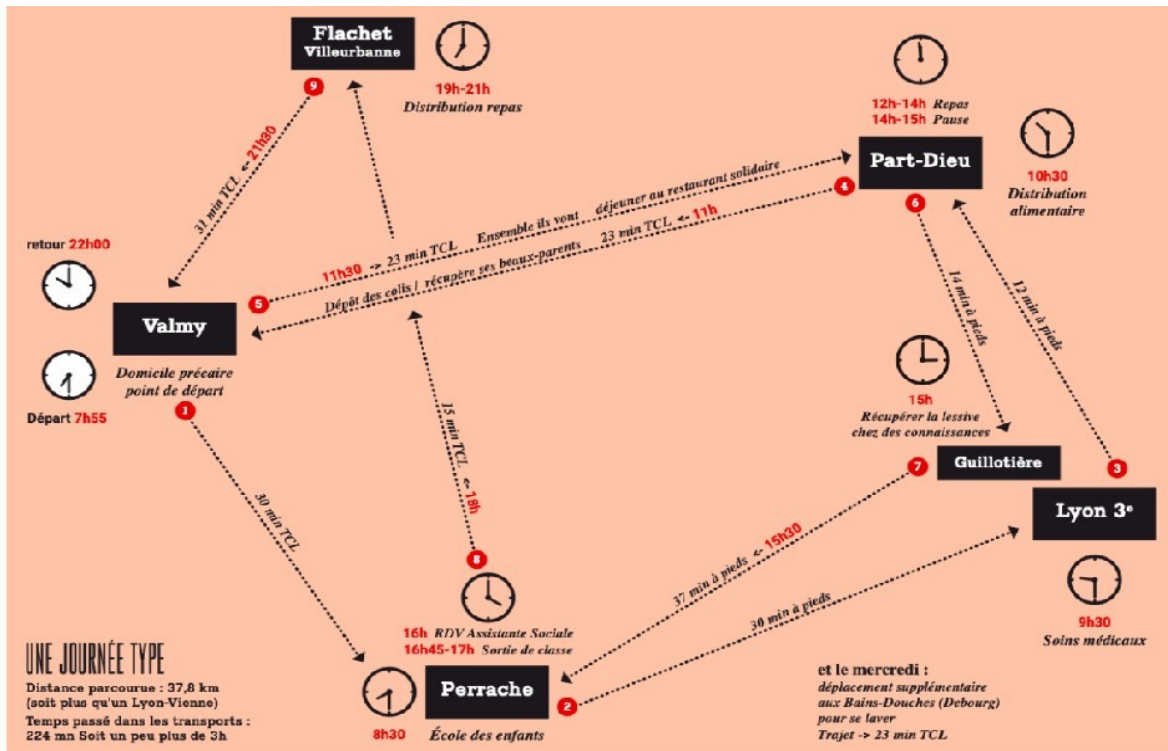
Manger (Cuisiner)

- Problèmes d'accès rencontrés :
 - o Les personnes sans abris n'ont pas d'équipements de cuisine donc ne peuvent pas cuisiner. Cela les amène à adapter leur régime alimentaire plus crudivore, à aller manger lors de la distribution de repas par les camions du cœur à l'Archipel ou à réchauffer des plats préparés au micro-ondes dans les supérettes.
 - o Les personnes sans abris hébergées à l'hôtel n'ont pas forcément accès à une cuisine.
- Solutions actuelles :
 - o La Cantina de l'Archipel propose la mise à disposition de 3 cuisines pour les familles sur prise de rendez-vous et la prise de repas familiaux/amicaux.
 - o Guide Watizat sur internet ou transmis par le CCAS ou le bouche à oreille ; et les pairs aidants d'Alynéa pour identifier les lieux d'accès à l'eau
- Problèmes persistants :
 - o Le besoin et l'envie de cuisiner des personnes sans abris sans y avoir accès.

Suite à nos constats, nous avons pu faire une comparaison de cohérence avec l'étude du Censept¹⁶ ce qui nous a conforté dans nos travaux :

 Les accueils de jour	 Bains-douches	 Lieux publics et autres	 Les laveries automatiques
<p>Des accueils de jour avec un accès à une douche ou une laverie</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès libre et inconditionnel• Multiples services (accompagnement social, collation...)• Lieu de vie convivial• Produits d'hygiène fournis• Distribution de kits d'hygiène <p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Affluence, file d'attente aux douches• Couverture en demi-journée et fermé le week-end• Vestiaires incomplets• Pas toujours accessible aux PMR• Mixité hommes-femmes• Non-acceptation des animaux	<p>2 bain-douches sur le territoire de la Métropole</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès libre, inconditionnel, de droit commun• Produits d'hygiène fournis• Discrétion et anonymat• Adaptés à tous les types de publics <p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 seul établissement municipal, 2 avec le P.H.A.Re• Pas d'ouverture en soirée et en week-end• Bâtiment sans accessibilité PMR• Non-acceptation des animaux	<p>Fontaines à eau, toilettes publiques, commerces, CCAS, Hôpitaux, Bibliothèque ...</p> <p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès libre, inconditionnel, de droit commun• Discrétion et anonymat <p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas d'accompagnement social• Regard des autres• Entretien et propreté des lieux• Pas toujours gratuit• Pas toujours pratique• Accès restreint avec le COVID	<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès libre• Présence sur tout le territoire <p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none">• Coût• Horaire• Capacité limitée• Attente• Peur d'attraper des maladies• Peur du regard des autres

⁶ Accès à l'hygiène des personnes vivant dans la rue sur le territoire de la Métropole Lyonnaise, Réseau Social Rue Hôpital, 2016



⁷ « Habitat refuge(s) des ménages précaires sur l'agglomération Lyonnaise ». Collectif Item, Alpil, Fondation Abbé Pierre. 2020

3. Nos bouteilles à la mer (préconisations):

Recommandations :

- **L'installation des points d'accès à l'eau potable (type fontaine, bornes fontaines...) dans l'espace public**
 - La Coalition Eau préconise sur ce sujet un nombre de fontaines en fonction du nombre d'habitants d'une commune ou d'un arrondissement :
 - « À partir de 1 000 habitant·e·s recensé·e·s : l'installation d'une fontaine publique est obligatoire. > Pour chaque tranche supplémentaire de 2 500 habitant·e·s recensé·e·s : installation d'un équipement supplémentaire
 - À partir de 10 000 habitant·e·s recensé·e·s : l'installation d'une toilette publique est obligatoire. > Pour chaque tranche supplémentaire de 5 000 habitant·e·s recensé·e·s : installation d'un équipement supplémentaire
 - À partir de 15 000 habitant·e·s recensé·e·s : l'accès à des douches publiques est obligatoire. »¹⁷
 - Elle recommande également un maillage territorial homogène avec « une réflexion par arrondissement, quartier et/ou zonage à plus petite échelle, en intensifiant les installations en fonction de la fréquentation mais aussi des besoins identifiés. »¹⁸
 - Installation de bornes fontaines sur les voies lyonnaises et voies de tramway : Usage pour toutes et tous (cyclistes, sans abris, touristes...)
- **Multiplier les sites qui peuvent offrir un accès à l'eau** (gymnases, maisons de sport, bibliothèques, salles de spectacle et autres lieux culturels, institutions publiques...) par l'aménagement de ces lieux et un accueil accompagné du public.
Exemple : Le projet de Lalca, élu au Budget Participatif 2022, consiste à créer des bains douches dans des espaces sanitaires de bâtiments publics. Les étudiants de l'école de Condé, en partenariat avec Lalca, ont imaginé aux travers de maquettes et de plans, des possibilités d'aménagement. Ils ont présenté une dizaine de projets pour 3 lieux emblématiques de Villeurbanne (la salle de Raphaël de Barros, le TNP, le Rize). Les visuels de ces projets sont disponibles sur demande auprès de l'Assemblée Citoyenne de Villeurbanne.
- **Installation de toilettes/douches publiques permanents accessibles jours et nuits tous les jours** avec une possibilité d'accès multiples pour les voies lyonnaises (Voir 1ère annexe), les voies de tramway et autres. Cela représenterait 34 toilettes publiques à Villeurbanne selon l'analyse des textes de la directive européenne (Voir partie Code de navigation) par la coalition eau.
- **Suivre une logique d'aménagement pérenne du territoire, pour permettre des installations temporaires** sur le modèle de bornes foraines permanentes (eau propre, électricité, évacuation d'eaux usées), à la façon des prises électriques rétractables de l'avenue Henri Barbusse, devant la mairie permettant par exemple le raccordement temporaire du type VroomShower (logique de camping car), ou d'installation plus conséquente intégrant une salle d'eau et une cuisine (cf les 3 fiches du rapport du Centsept), dont la fiche n°2 parlant des équipements Sanibio: <https://sanibio.fr/>.
- **Diffusion de l'information sur les points d'eau :**
 - Améliorer la signalétique (panneaux, fléchages) des toilettes et des bains-douches dans l'espace publique

¹⁷ note-de-positionnement-indicateurs-de-droit-a-leau.pdf (coalition-eau.org)

¹⁸ note-de-positionnement-indicateurs-de-droit-a-leau.pdf (coalition-eau.org)

- Cartographie des points d'eau dans l'espace public notamment sur les plans TCL déjà largement répandus dans la Ville (Atribus, Station de métro/tramway) à travers un partenariat avec le Sytral.
- **Intégrer dans tous les projets d'aménagement urbain** de la municipalité la thématique de l'accès à l'eau dans tous ses aspects (Boire, Se laver, laver son linge, cuisiner...).
Exemple : Le projet d'aménagement de Saint Jean entre 2022 et 2030 n'intègre pas l'accès à l'eau alors même que c'est une zone sous équipée.
- **Lier la question d'assainissement à la question de l'accès à l'eau au niveau de la métropole** car actuellement 2 services différents s'occupent de la question de l'accès à l'eau et de l'assainissement des eaux usées. Or, ces deux points sont indissociables.
- **Créer un Conseil de l'Eau de la ville de Villeurbanne** qui rassemblerait des représentants des services techniques concernés, des élus/élues, des habitants/habiteuses, des associations ; en coordination avec la Métropole, la Régie publique de l'eau et l'Assemblée des usagers de l'eau.
Le comité de pilotage évoqué par Clément Dodane dans son appel d'offre du Plan Eau de Villeurbanne pourrait être le cadre de ce Conseil de l'eau.
Ses missions seraient :
 - Evaluation :
 - Evaluation du déploiement de la directive européenne sur l'accès à l'eau à Villeurbanne
 - Evaluation du plan Eau de Villeurbanne et sa mise en application
 - Evaluation de la facilité et de la permanence de l'accès à l'eau (amplitude horaires)
 - Evaluation de la mise en place des préconisations de l'Assemblée citoyenne de Villeurbanne
 - Veille sur les sujets suivants :
 - Hygiène et santé
 - Raréfaction de l'eau
 - Rafraichissement de la ville et des habitants
 - Conséquences des inondations et intempéries
 - Partage de l'usage de l'eau (Usages domestique, agricole et industriel) dans un cadre de raréfaction de l'eau
 - Sensibilisation :
 - Création d'un évènement « Eau » sur Villeurbanne comme la démarche participative expérimentale « Eau futurE » organisée par la Métropole de Lyon réalisée en 2022
 - Etc...

Ceci permettrait aussi de montrer que la participation citoyenne aux décisions politiques peut devenir une réalité.

Conclusion :

Si l'accès à l'eau est une question de droit fondamental, une question de dignité et de santé, nous sommes conscients en écrivant ce rapport que le réel problème est celui de l'accès à l'hébergement et au logement. Répondre à la question de l'accès à l'eau n'est-ce pas une rustine au fond du Titanic ?

Cependant, répondre à la question de l'accès à l'eau pour les plus précaires peut être une réponse pour l'ensemble de la population en cas de crise grave (climatique, économique, sécheresse...) ainsi qu'un moyen de se raccrocher à la vie citoyenne.

À travers ce rapport et ce travail, nous avons vu que les acteurs associatifs concernés, les élus et les membres de l'ACV convergent vers les mêmes solutions. De nombreux acteurs travaillent donc de façon «spécialisée», mais pourraient articuler leurs démarches dans le cadre d'une Direction Eau, avec l'appui du Conseil de l'Eau de la ville de Villeurbanne, proposé dans ce rapport.

L'eau n'est-il pas un vecteur d'accès à la citoyenneté ?

4. On s'est noyé... (bêtisier...)

- Nombre de réunions de travail : 15 réunions
- Nombre de moments de rencontre : 5 rencontres plus toutes les discussions informelles et par mail
- Nombre de membres contributeurs de l'ACV : 10 membres de l'ACV ont baigné dans le sujet, certain y ont mis un orteil, d'autres totalement sous l'eau presque en apnée.
- Nombre de messages échangés sur framateam : 596 du 06/08/2023 (lancement du framateams) au 29/01/2024 19:07 et on a continué jusqu'en avril...Imaginez le nombre de messages total !

Les membres du groupes ayant contribués à la sollicitation : Andréa, Aurélien, Alain Le, Yannis, Annie, Juliette, Marie-Thérèse, Marie-Pierre avec l'aide des éclaireurs notamment Samuelle.

5. Bibliographie

Article « Responsable de la production, la distribution, l'assainissement, la gestion, Pour en savoir plus, consulter. D'une gestion privée à la création de la Régie Publique de l'eau. »

Voici le portail dédié à "eau pour tous" <https://www.eauidugrandlyon.com/eau-pour-tous.aspx>

Et enfin, tous les groupes citoyens créés autour de ce sujet, à Lyon:

<https://www.millenaire3.com/ressources/2023/remettre-l-eau-au-caeur-du-debat-public-retour-sur-les-experiences-menees-par-la-metropole-de-lyon>

Leur cartographie de l'imaginaire lié à l'eau est vraiment étonnante et inspirante

<https://www.millenaire3.com/dossiers/2022/l-eau-3-3-avec-eau-future-liberer-nos-imaginaires/eau-future-l-eau-et-nous-demain-panorama-des-imaginaires>

https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/eau/20230630_guide-eau-future.pdf

Un évènement avait été orga pour mettre en place cette étude :

https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/eau/20220622_eaufuture_programme.pdf

La politique "eau pour tous" est dans le cadre plus vaste de la mise en régie de l'eau, en réflexion depuis 2020: <https://met.grandlyon.com/regie-publique-de-leau-8-bonnes-raisons-pour-sa-creation/>

L'accès à l'eau selon l'ONU : <https://www.youtube.com/watch?v=nT6gJ054V1Y&list=PLgPrAhbpQdvGo83hDGFHlmYj9uFOts7Mt>

Borne fontaine high tech : https://radioscoop.com/infos/c-est-quoi-cette-nouvelle-fontaine-high-tech-a-lyon_279996

<https://ccfd-terresolidaire.org/villeurbanne-ville-accueillante/>

<https://www.villeurbanne.fr/content/download/12118/file/CP%20villeurbanne%20hospitalie%CC%80re%20-%20accueillir%20%C3%A0%20Villeurbanne%20-%20avril%202019pdf.pdf?version=2>.

Budget participatif villeurbanne :

<https://participez.villeurbanne.fr/processes/budgetparticipatif2023/f/112/proposals/1242>

La coalition eau : <https://coalition-eau.org/les-chiffres-de-l-acces-a-l-eau-et-a-l-assainissement-en-france-2/>

note-de-positionnement-indicateurs-de-droit-a-leau.pdf (coalition-eau.org)

<https://www.pseau.org/outils/ouvrages/>

[academie_de_l_eau_le_droit_d_acces_aux_toilettes_en_france_2020.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/academie_de_l_eau_le_droit_d_acces_aux_toilettes_en_france_2020.pdf)

Watizat : [Watizat – Guide d'information pour les personnes exilées](#)

<https://www.lajauneetarouge.com/leau-potable-pour-tous-est-un-droit-de-lhomme/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/0.%20Introduction%20-%20Acc%C3%A8s%20eau%20populations%20non-raccord%C3%A9es.pdf>

Rapport du Cent Sept : <https://www.lecentsept.fr/labo/labo-acces-a-leau-et-a-lhygiene/>

Lalca : [Audioblog - LALCA \(arteradio.com\)](#) (Rubrique : « Une douche à soi »)

<https://www.lyonmag.com/article/135663/lyon-de-nouveaux-bains-douches-vont-ouvrir-a-perrache>

6. ANNEXES :



Les voies lyonnaises 1, 4, 5, 9, 13¹⁹ traverseront Villeurbanne.

Sollicitation : Repenser l'accès et l'usage de l'eau dans la ville

Le contexte

La question de l'accès à l'eau pour toutes et tous, mais aussi de sa préservation (réduire son gaspillage...), de ses bienfaits en ville et pour lutter contre les îlots de chaleur, est revenue dans 10 projets présentés au Budget participatif 2022, et représente une préoccupation de nombre de Villeurbannaises et Villeurbannais.

Les questions posées sont de 3 ordres :

Son accès universel

- Comment donner un libre accès à l'eau à tous les publics, aussi bien pour l'hygiène (toilettes, douches...) que pour l'hydratation (fontaines à eau...) en prenant en compte la nécessité d'un usage raisonné et réfléchi ?

Sa préservation

- Comment mettre en place une gestion raisonnée et utile de l'eau pour éviter le gaspillage ?
- Comment récupérer l'eau de ruissellement, recycler l'eau ménagère ?

Son rôle dans le bien-être urbain et dans la lutte contre les îlots de chaleur

- Comment l'utilisation de l'eau peut améliorer le bien-être urbain (bruit de l'eau, coté esthétique, sensoriel, ludique...) ?
- Comment l'utilisation de l'eau peut-elle permettre de lutter contre les fortes chaleurs et rafraîchir la ville, avec son intégration également dans son aspect sensoriel et ludique ?

Public visé

Ces questions et ces suggestions concernent l'ensemble de la population villeurbannaise, quels que soient l'âge et la situation sociale et matérielle des habitant·e·s, travailleuses et travailleurs, étudiant·e·s, sans domicile.

Elle est un des moyens d'accès à un confort, à une hygiène, à un bien-être minimum pour toutes et tous, et à la santé au sens de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Les objectifs de la sollicitation

1/ Analyser :

- la gestion de l'eau par la ville et la Métropole (localisation des points d'eau pour s'hydrater, pour l'hygiène, types de fontaines à eau utilisées, gestion de l'arrosage des rues, des marchés, des plantes, parcs et jardins, mode de recyclage/réutilisation des eaux de pluie, ménagères ou autres...) ;
- les différentes perceptions, besoins et attentes des Villeurbannais·e·s (dont les associations caritatives, d'usagers et les porteurs de projets), sur ces 3 axes (accès universel, préservation, rôle dans le bien-être et la lutte contre les fortes chaleurs),
- des exemples de choix existants dans différentes villes, entreprises (...) déjà engagées sur cette thématique.

2/ A la suite de ces analyses, produire une réflexion sur la place et la gestion de l'eau dans la ville et développer des pistes d'actions ou préconiser des recommandations au Conseil municipal, pour améliorer l'accès à l'eau, sa préservation et sa meilleure prise en compte dans le bien-être urbain.

NB. Quelques exemples précis :

- **d'accès à l'eau pour toutes et tous** : accès à toute heure à l'usage de WC pour les passant-e-s, à des lavabos ou des douches publiques pour la toilette des personnes sans domicile...
- **de valorisation de l'eau dans l'espace urbain pour le bien-être et la lutte contre la chaleur** : bruit du ruissellement de l'eau, nuages de brume, miroirs d'eau, jeux d'eau, liens sensoriels et ludiques à l'eau...
- **de protection de la ressource en eau potable** : fontaines à eau générant moins de gaspillage, utilisation de différentes eaux (de pluie, usagée...) en tant que ressources pour des usages définis, étude de la question de la perméabilité des sols et du maintien de l'eau par les végétaux, réflexion sur l'adaptation des pratiques d'arrosage, de désherbage, d'entretien des pelouses de copropriétés et des parcs de la Ville, sur les différents types de plantations et leurs besoins en eau (favoriser des plantes peu consommatrices...).

ANNEXE- Les 10 projets présentés au BP 2022

882 Créations de points d'eau

Créations de "points d'eau" urbains pour donner accès à de l'eau de qualité pour toutes et tous. Les points d'eau permettront de boire, d'aller aux WC et de prendre une douche.

Systématiser l'installation d'une fontaine d'eau potable à proximité de chaque espace public de la ville (parcs, écoles, bâtiments publics), qui soit aussi accessible aux enfants, comme dans de nombreuses villes du monde pour faciliter l'accès à l'eau lors des grosses chaleurs toujours plus nombreuses.

946 Activité enfants pour la ville de Villeurbanne => non éligible (elle générerait des coûts de fonctionnement récurrents à la charge de la Ville + le coût total dépasserait la limite de 200 000 € par projet)

Bonjour, je pense que Villeurbanne manque beaucoup de activité aquatique pour les enfants ainsi que pour les adultes. Je pense que la création des piscines été / hiver peut être une très bonne idée.

948 Installation de fontaines d'eau potable - accessibles aux enfants

Systématiser l'installation d'une fontaine d'eau potable à proximité de chaque espace public de la ville (parcs, écoles, bâtiments publics), qui soit aussi accessible aux enfants, comme dans de nombreuses villes du monde pour faciliter l'accès à l'eau lors des grosses chaleurs toujours plus nombreuses.

Lyon en compte plusieurs dizaines (pas toutes à hauteur d'enfant) et Villeurbanne une seule ! cf. <https://www.eaudugrandlyon.com/fontaines.aspx>

959 Une pataugeoire façon miroir d'eau de Bordeaux à Villeurbanne

Avec le réchauffement climatique, il est nécessaire d'apporter des aménagements aux citoyens de Villeurbanne pour supporter les fortes températures.

Je propose de transformer (aménagement et sécurisation) les fontaines place du Dr Lazare Goujon en pataugeoire/jeux d'eau accessible à tous petits comme grands.

Un exemple sur lequel s'appuyer est le miroir d'eau de Bordeaux qui est complètement sécurisé et offre un rafraîchissement à la population en cas de fortes chaleurs.

965 Recycler l'eau pour jardiner => non éligible (besoin de solliciter le bailleur Est Métropole Habitat, afin d'obtenir un accord de sa part)

Nous sommes un groupe de personnes habitant le quartier du Tonkin, soucieux de faire vivre le jardin urbain du Kaps Tonkin.

Pour cela nous voulons recycler l'eau ménagère et l'eau de ruissellement dite "eau grise" grâce à un système de drainage.

970 Installer des jeux d'eau pour enfants dans les parcs et des brumisateurs dans les espaces piétons

Pour faciliter l'accès à la "baignade" en ville en dehors des piscines, il serait intéressant d'expérimenter dans un des parcs de la ville (parc des droits de l'homme, parc du centre, future parc ACI ?) un espace de jeux aquatiques comme mis en place dans plusieurs villes de France (voir par

exemple <http://www.nosid%C3%A9essortiesdansle93.com/2017/08/les-jeux-deau-du-parc-robert-ballanger.html>

Le budget d'un parc complet peut être conséquent mais reste beaucoup plus contenu qu'une piscine et facile d'accès au plus grand nombre.

Ces aires de jeux peuvent être opérationnelles sur des créneaux horaires spécifiques (par ex 10-13, 16-19) pour éviter les périodes où il est fortement déconseillé de s'exposer au soleil, notamment chez les plus petits, mais aussi pour renouveler la qualité de l'eau.

Il serait aussi intéressant d'expérimenter la pose "durable" de brumisateurs dans certaines zones piétonnes (avenue Henri Barbusse, avenue HB prolongée / temporaire, place Grandclément), mais aussi à proximité de certaines écoles particulièrement exposées. Les brumisateurs peuvent abaisser la température localement de 10°C et certains sont mobiles, conçus pour être déplacés en fonction des besoins.

Le coût de ce type d'appareil avoisine les 15-20000€ pour un kiosque

(<https://www.adaptaville.fr/brumisateur-exterieur>) mais d'autres solutions plus économiques existent (voir <https://www.aj3m.net/2021/06/02/aj3m-developpe-le-reseau-de-brumisateurs-de-la-ville-de-dijon/> et <https://www.brumisol.com/demi-arche-brumisante>)

979 Points d'eau dans l'espace public => retenu

Création de « points d'eau » dans l'espace public pour donner accès à une eau de qualité aux personnes en situation de précarité. Ces points pourraient évidemment offrir la possibilité de boire, mais aussi de se laver (douche) et éventuellement d'aller aux toilettes.

Il est possible d'imaginer que ces « points d'eau » se mutualise avec des services existants dans des bâtiments municipaux déjà accessibles au public en les transformant quelque peu. Par exemple, création d'une cabine de douche dans les espaces sanitaires de médiathèques, proposer un accès aux douches de piscines municipales, création d'une douche extérieure en accroche d'un bâtiment public...

Il s'agit aussi de penser d'offrir la possibilité de se laver à des horaires auxquels il n'est pas possible actuellement (soirs et week-ends). Ces points d'eau pourraient trouver une manière de se coupler avec la proposition d'utilisation des cuisines municipales (en créant une douche).

Ces « points d'eau » seront aussi penser comme des lieux de fraîcheur dans la ville pour l'été, permettant ainsi à tout un chacun de se rafraîchir lors des jours de canicule !

Une étude sera menée pour définir les lieux exacts en extérieur et les bâtiments municipaux pouvant accueillir en intérieur afin de créer un réel maillage urbain des ces points d'eau.

982 Une fontaine à eau pour le parc Jorge Semprun

Le parc Jorge Semprun (La Soie), se trouve au milieu d'un quartier en pleine expansion. Déjà très fréquenté aux beaux jours il sera amené à l'être de plus en plus, dû à la proximité de l'école et la construction de nouveaux logements.

Les enfants de l'école Simone Veil font remonter que lors des fortes chaleurs l'unique fontaine à eau est pris d'assaut. De plus elle est placée une extrémité du parc. Il pourrait donc être opportun d'en placer une à proximité de l'autre aire de jeu.

1063 Parcours Santé, textures variées incluant l'eau, les éléments minérales, les végétaux et la mosaïque au sol pour la Santé des pieds nus.

Ayant participé au projet de mosaïque collective et du jardin partagé du quartier du Tonkin (détails ci-dessous) :

1° Mosaïque collective 4 avenue Galline, inspirée dans le paysage naturelle d'avant l'urbanisation du quartier.

2° Mosaïque collective de la dalle du Samouraïs, inspirée dans le paysage d'ailleurs, la forêt tropicale et ça biodiversité.

3° Jardin Partagé du Potakin.

Et avec la collaboration de certains habitants du quartier, nous voudrions installer un parcours de santé pour les pieds nus en utilisant une mosaïque inspirée des insectes auxiliaires du jardin.

1100 Des fontaines à boire dans les parcs, plus écologiques et économiques

Remplacer les fontaines à eau dans les parcs qui ne sont ni économiques ni écologiques par des "fontaines à boire" avec robinet bouton temporisé, à double robinet avec double hauteur pour personne en fauteuil et enfants.

exemple : <https://www.techni-contact.com/produits/4076-3420022-fontaine-a-boire-double-robinet.html> (Lien externe)

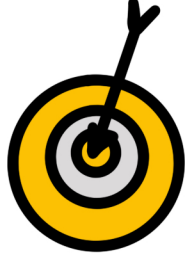
Les fontaines actuelles envoient des torrents d'eau (peut-être qu'il faut les régler pour changer le flux ?) , les enfants jouent avec l'eau quand il fait chaud ce qui est normal mais ça gaspille beaucoup d'eau potable. Exemple au parc Prévert, l'eau a été coupée plusieurs fois et remise seulement fin mai car les enfants gaspillent l'eau en jouant. L'agente paysagiste m'a expliqué qu'il y avait déjà eu de la prévention avec des agents qui passent pour expliquer cela dans les parcs mais c'est trop difficile, il faut prendre le problème "à la source" et changer ces fontaines directement au lieu d'attendre des miracles .. Avec la chaleur, vous ne pouvez pas juste "punir" les personnes et enfants dans les parcs en coupant l'eau il faut un changement de ces vieilles fontaines par des fontaines à boire comme sur les toilettes du parc de la tête d'or

FICHE «SUJET» SOLLICITATION

RÉSUMÉ DU SUJET

La question à laquelle on va vouloir répondre

La question de l'accès à l'eau pour toutes et tous, mais aussi de sa préservation (réduire son gaspillage...), de ses bienfaits en ville et pour lutter contre les îlots de chaleur, est revenue dans 10 projets présentés au Budget participatif 2022, et représente une préoccupation de nombre de Villeurbannaises et Villeurbannais.



La question de l'accès à l'eau pour toutes et tous, mais aussi de sa préservation (réduire son gaspillage...), de ses bienfaits en ville et pour lutter contre les îlots de chaleur, est revenue dans 10 projets présentés au Budget participatif 2022, et représente une préoccupation de nombre de Villeurbannaises et Villeurbannais.

LES BESOINS DU DEMANDEUR
Le pourquoi d'un tel sujet et ses objectifs

LES INTUITIONS DU GROUPE MÉTHODO Vos premières pensées sur le sujet

- Quelles sont les compétences de la ville, la métropole de Lyon sur la question
- 3 étapes : Etat des lieux, Aller à la rencontre des acteurs, Rechercher les bonnes pratiques des autres villes
- Un sujet très transversal



- Améliorer l'accès à l'eau,
- Améliorer sa préservation
- Améliorer sa meilleure prise en compte dans le bien-être urbain.

L'IMPACT SOUHAITÉ
Vos rêves de résultats d'une telle démarche

Acteurs clés ?

- La ville de Villeurbanne (Service de la ville, élus)
- Métropole (Anne Groperrin, 14ème vice-présidente - Cycle de l'eau)
- Porteurs de projet BP eau
- Citoyens villeurbannais
- Association en lien avec la précarité (accès à l'eau), avec les personnes âgées...

Mots clés ?

- Accès à l'eau
- Préservation de l'eau
- Rôle dans le bien-être urbain et lutte contre les îlots de chaleur

Questions clés ?

- L'eau c'est la compétence de qui ? Ville ? Métropole ? Département ? Régie ?
- Qui sont les contacts à la mairie parmi les services et les élus ?

PORTRAIT DE LA MISSION



- La ville de Villeurbanne (Service de la ville, élus)
- Métropole (Anne Groperrin, 14ème vice-présidente - Cycle de l'eau)
- Porteurs de projet BP eau
- Marc Uhry (plan des futures fontaines à eau ?)
- Gabriel Amard, député de villeurbanne (rapport sur l'eau)
- Citoyens villeurbannais
- Association en lien avec la précarité (accès à l'eau), avec les personnes âgées...
- Autres villes

- Les projets déposés au BP sur l'eau en 2022
- Le rapport de Gabriel Amard

A la suite de ces analyses, produire une réflexion sur la place et la gestion de l'eau dans la ville et développer des pistes d'actions ou préconiser des recommandations au Conseil municipal, pour améliorer l'accès à l'eau, sa préservation et sa meilleure prise en compte dans le bien-être urbain.

Repenser l'accès et l'usage de l'eau dans la ville

Accès à l'eau

Eau Bien public

état et suivi de l'état des sanitaires et points d'eau (sales, fonctionnels...)

Carte des sanitaires publics (Douches, Bains et toilettes publics) et des points d'eau à boire

1er m3 d'eau gratuits

Suivi de l'utilisation des points d'eau et sanitaires (fréquence, utilité...)

Politique et Prise de décision (Qui ? comment ?) dans le choix des lieux d'implantations des points d'eau et des sanitaires publics ?

Préservation de l'eau

Prix des m3 échelonnés

Analyse des différents types d'usage/utilisation de l'eau et par quels acteurs (citoyens, entreprises, services publics...)

Récupération d'eau (par les écoles/gymnases pour l'arrosage, les toilettes...)

Gestion des eaux usées

Urbanisme - imperméabilité des sols (Sols en carreaux comme au pays bas - cf Andrea)

Rôle dans le bien-être urbain et lutte contre les îlots de chaleur

Cartes des espaces bien-être publics liés à l'eau

Cartes des fontaines, brumes pour lutter contre les îlots de chaleur

Regarder les projets BP sur cette thématique